

Vide greniers du 10 JUIN 2018

EGUILLES

Grand vide-greniers dans le village d'Eguilles
de 7 heures à 17 heures

l'ouverture au public se fera de 8H15 à 17H.

10 € le module de 2ML, 15 € le module de 3ML, 20 € le module de 4ML

(particuliers exclusivement)

Inscription obligatoire le LUNDI 28 MAI de 11h à 18h30 hall Espace DUBY

Bulletin d'inscription ci après

Inscription exposants particuliers

PARTICULIERS - ATTESTATION - INSCRIPTION

Je soussigné(e),

NOM:

.....PRENOM:.....

.....

Né(e) le à Département: Ville

.....

ADRESSE:.....

.....

VILLE:..... Code Postal:

TELEPHONE: Email:

*Titulaire de la pièce d'identité (à spécifier) N°.....(1)

Délivrée le par

*Justificatif de domicile de moins de 3 mois :.....(1)

N° immatriculation de mon véhicule:

Déclare sur l'honneur:

-ne pas être commerçant(e)

-ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du code du commerce)

-ne pas avoir participé(e) à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (
Article R321-9 du code pénal)

-avoir pris connaissance du règlement ci-joint au verso.

**Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer
des poursuites pénales à mon encontre.**

L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur.

Fait à..... Le

Signature:

Ci-joint règlement de€ pour l'emplacement pour une longueur de ml

Attestation devant être remise à l'organisateur au plus tard le jour de la réservation qui la joindra
au registre des inscriptions

- photocopies à joindre à la présente réservation

Vide greniers du 28 MAI 2018 EGUILLES Pour AVF Eguilles :.....(signature)	Emplacement N° /
--	------------------

Règlement intérieur

Le vide greniers d'Eguilles est **exclusivement réservé aux résidents du village** ainsi qu'aux adhérents d'AVF Eguilles (prévoir justificatif d'adhésion)

-Pour avoir accès aux emplacements, les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et avoir acquitté leur inscription. Les exposants doivent impérativement fournir les documents suivants: **la photocopie de leur carte d'identité et un justificatif de domicile.**

-La réservation aura lieu, pour les résidents et les adhérents, le lundi 28 Mai hall de l'Espace Duby de 11h à 18h30

-Elle sera effective après présentation, par celui-ci, de sa pièce d'identité et de son justificatif de domicile et remise de l'attestation sur l'honneur accompagnée du paiement et des photocopies prévues ci-dessus.

-La réservation sera déclarée close le 05 juin 2018

-Le stand sera installé sur le(s) emplacement(s) numéroté(s) attribué(s).

-Chaque stand ne pourra pas dépasser l'alignement marqué au sol.

-Le déballage a lieu de 7h à 8h15 uniquement.

-Les exposants doivent prévoir l'équipement de leur stand.

-Le démontage des stands ne pourra s'effectuer qu'à partir de **17h** et ce pour des raisons de sécurité.

-La circulation des véhicules, pour l'installation et le démontage du stand, **se fera exclusivement dans le sens descendant.**

-Les véhicules doivent impérativement quitter les voies publiques avant 8h15

-Les véhicules ne pourront pas circuler durant les heures d'ouverture au public (8h15-17h.)

-Chaque exposant est responsable de la sécurité de son stand et respectera la propreté des lieux **et ne doit rien laisser en partant.**

-Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. En cas de perte, vol, casse ou autre détérioration, intempéries éventuelles et de leurs conséquences, l'association «AVF Eguilles» décline toute responsabilité.

-Sont interdits à la vente: les objets neufs, les armes à feu en état de fonctionnement, les produits alimentaires, les animaux et les bouteilles de gaz.

-L'utilisation de barbecue est interdite.

-Les chiens sont admis tenus en laisse, sont interdits les chiens de 1ère catégorie.

-Les exposants doivent attester qu'ils ne participent pas à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année. (article R321-9 du code pénal).

-En cas de désistement, d'absence ou d'intempéries aucun remboursement ne sera effectué.

L'organisateur «AVF Eguilles» se réserve le droit d'apporter toutes modifications relatives au bon déroulement de ce vide-greniers.

